



Dans cette édition :

Le mot du Maire

<i>Chronique de l'inspecteur municipal</i>	2
<i>Service de sécurité incendie</i>	2
<i>Informations municipales</i>	3
<i>Chronique environnement</i>	4
<i>Chronique aînés</i>	4
<i>Chronique historique</i>	5
<i>Bibliothèque Laure-Desrosiers</i>	6
<i>Activités</i>	7
<i>Entreprises d'ici</i>	8
<i>Nouvelles de la Fabrique</i>	9
<i>À souligner</i>	10-11
<i>Décès et naissance</i>	11

Voici enfin l'été tant attendu par tous et chacun, principalement par les enfants d'âge scolaire puisque le début de l'été signifie la fin des classes. La fête nationale du Québec coïncide également avec le solstice d'été; nous aurons droit, encore cette année, à de belles festivités le 23 juin à partir de 17 h sur le terrain de l'Association des Loisirs.

Dans cet ordre d'idées, j'en profite pour rappeler qu'un camp de jour organisé par notre coordonnatrice en loisir, Vickie Larouche, débutera sous peu et qu'une multitude d'activités du tonnerre s'y dérouleront tout au cours de l'été. J'espère qu'un grand nombre de nos jeunes seront inscrits ainsi que ceux de Saint-Gérard-Majella puisque nous leur avons ouvert le camp de jour après avoir pris entente avec cette municipalité voisine.

Je veux faire un retour sur les élections de novembre dernier en vous rappelant les responsabilités confiées aux trois nouveaux élus :

POSTE 1 : Marco Paquet, responsable du Centre récréatif, du comité d'embellissement et du service d'entraide

POSTE 5 : Patrick Chamberland, responsable des dossiers de la ruralité, de la voirie (partie ouest de la municipalité) et représentant municipal à l'Association des Loisirs de Saint-David.

POSTE 6 : Jolyanne De Tonnancour, représentante municipale à l'Association des Loisirs de Saint-David, ainsi que les dossiers de la bibliothèque municipale et de la culture.

Je vous invite donc à communiquer avec eux pour toutes questions relatives à leurs responsabilités au sein du conseil municipal ou pour tout autre sujet qui vous interpelle. Vous trouverez la liste de tous les conseillers et conseillères ainsi que leurs responsabilités sur le site Web de la municipalité au www.stdavid.qc.ca

Je ne pourrais passer sous silence le décès, le 24 mai dernier, après une longue maladie, de Claude Fraser ancien résident de Saint-David et président de l'Association des Loisirs durant sept ans. C'est sous sa présidence qu'eût lieu la reconstruction d'une grande partie du Centre récréatif qui avait été détruite par le feu le 31 décembre 2006. Organisateur passionné et avisé, il aura mis en place, après entente avec la municipalité, une réserve monétaire à partir des profits générés par les activités du centre, dans le but de procéder à la rénovation complète de la surface et de la fondation de la patinoire. Travaux qui furent exécutés à l'été 2016. Merci Claude pour tout, toutes nos condoléances à la famille.

Autre dossier ayant trait à mes fonctions de maire : je fus invité à l'inauguration de la nouvelle pédiatrie de l'Hôtel-Dieu de Sorel, notre hôpital régional. Il est encourageant de voir le dynamisme qui semble être de retour dans le centre de santé régional; un IRM (imagerie par résonance magnétique) est aussi en voie d'y être installé, rehaussant ainsi l'offre de diagnostics offerts à la population de la MRC de Pierre-De Saurel. Félicitations à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sorel pour son action régionale en santé.

Je termine mon mot en vous souhaitant un superbe été et d'excellentes vacances. Demeurez toujours vigilants et prudents près des points d'eau.

Bon été!

Richard Potvin
Maire

Chronique de l'inspecteur municipal

Lors de cette chronique estivale, j'aimerais porter à l'attention de tous quelques éléments importants à surveiller pour le bon fonctionnement de la municipalité :

- Si vous avez des arbres proches de la voie publique, il est important de voir à ce que les branches n'entravent pas la circulation. Il est de votre devoir de les couper au besoin, ainsi que les arbres morts qui s'y trouvent. Nous recevons des plaintes à ce sujet et si un bris à un véhicule survenait ou qu'un arbre mort tombait sur la chaussée, le propriétaire en serait responsable.
- Il est interdit par règlement municipal de projeter les coupures de gazon ou tout autre matériel sur la voie publique. Toute infraction est passible d'amendes.
- Il est également interdit de jeter tout débris végétal, animal, de terre, pierre ou tout autre déchet sur les berges ou dans les cours d'eau de la municipalité, dans les fossés ou dans les zones identifiées à risque de glissement de terrain.

- N'oubliez pas que les déchets de construction et les pneus n'ont pas leur place dans les fossés de la municipalité (oui, oui, certains font encore cela!!), mais bien au Recyclo-Centre à Sorel-Tracy pour les premiers, et les pneus peuvent être déposés à côté des bacs bleus à la caserne, où les RDD (déchets domestiques dangereux) sont collectés quatre fois par année.
- Pour terminer, nous demandons votre collaboration pour éviter de jeter à la toilette des éléments tels que serviettes sanitaires, lingettes, crayons, condoms, tout matériel et emballage de plastique, etc., pour éviter de bloquer ou d'endommager les équipements du réseau des eaux usées de la municipalité. Nous avons observé une recrudescence de la présence de ces objets dans le réseau et cela peut entraîner des bris très coûteux qui ne font qu'augmenter les frais d'entretien que nous devons tous payer collectivement.

Merci de votre attention et profitez bien de votre été!

Service de sécurité incendie

DOMINIC AREL



Dominic est pompier depuis plus de 15 ans, il occupe le poste de directeur adjoint au service de sécurité incendie de Saint-David.

LES BARBECUES AU PROPANE

L'utilisation du barbecue au propane comporte des risques importants de blessure, d'explosion et d'incendie. Il faut donc savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer en toute sécurité.

UTILISATION DU BARBECUE

Lisez bien les instructions du fabricant. N'utilisez jamais un barbecue à l'intérieur. Laissez un mètre (39 pouces) entre le barbecue et la structure ou le mur. Pour démarrer le barbecue : ouvrez le couvercle, ensuite le gaz, puis un des boutons de contrôle et actionnez le bouton de démarrage. N'actionnez jamais le bouton de démarrage plus de deux fois. Surveillez en permanence un barbecue en fonction. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé. Éteignez l'appareil en fermant d'abord le robinet de la bombonne et, ensuite, une fois la flamme éteinte, les boutons de contrôle. Après son utilisation, placez le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite.

Ne laissez pas le barbecue dans un endroit frais et humide propice aux toiles d'araignée qui représentent un risque d'incendie dans les contrôles.

QUOI FAIRE SI LE BARBECUE PREND FEU?

Fermez le robinet de la bombonne, si possible. Fermez le couvercle pour étouffer le feu.

Composez le 9-1-1. Ne tentez pas d'éteindre le feu avec de l'eau. Utilisez un extincteur portatif approprié, comme celui à poudre de type ABC. Faites inspecter le barbecue par un professionnel avant de le réutiliser.

ENTREPOSAGE DU BARBECUE

Entreposez le barbecue à l'intérieur, comme dans le cabanon, mais sans sa bombonne. Rangez la bombonne dehors en position debout dans un endroit qui est hors de la portée des enfants. N'entreposez jamais la bombonne à l'intérieur.

Renseignez-vous !
prevention@stdavid.qc.ca

JACINTHE VALLÉE



Jacinthe est pompière depuis plus de 5 ans au service de sécurité incendie de Saint-David.

Informations municipales

AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables. En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps, lorsque nécessaire.

Merci!

Jacqueline Lavallée
Directrice générale et greffière-trésorière

Couches lavables

La municipalité de Saint-David est fière d'offrir un programme d'aide financière pour l'achat et l'utilisation de couches lavables



Remboursement de 50 % de la facture jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant sur présentation d'une preuve de résidence et de naissance.

Pour plus de détails :
info@stdavid.qc.ca ou 450 789-2288



TROUVEZ UN NOM POUR LE CENTRE RÉCRÉATIF!

La Municipalité de Saint-David est à la recherche d'un nom pour son Centre récréatif, faites nous parvenir vos idées à info@stdavid.qc.ca et nous procéderons à un sondage pour déterminer le nom le plus populaire.

FÊTE DES POMPIERS

ACTIVITÉS :

- 1) PARCOURS DE SAUVETAGE (PARENTS / ENFANTS)
- 2) DÉMONSTRATION DES ÉQUIPEMENTS
- 3) ESSAI D'UN HABIT DE POMPIER
- 4) ATELIER DE VÉRIFICATION D'EXTINCTEURS ET DÉMONSTRATION
- 5) KIOSQUE DE PRÉVENTION (BARBECUE, AVERTISSEURS DE FUMÉE ET DE CO2)

25 JUIN 2022 DE 10 H À 14 H
CENTRE RÉCRÉATIF DE ST-DAVID

EN CAS DE PLUIE, LES ACTIVITÉS AURONT LIEU À LA CASERNE

Chronique environnement

CONNAISSEZ-VOUS LES AUTRES POLLINISATEURS?

Nous avons été un grand nombre à laisser nos gazons devenir des milliers de petits soleils au mois de mai, afin que les abeilles domestiques puissent se nourrir et aider à la pollinisation. Et nous étions bien contents à la fin du mois, pour ceux qui ont tenu le coup jusque-là, de pouvoir enfin passer la tondeuse dans nos pelouses devenues champs de foin!

Mais saviez-vous qu'il y a autour de nous tellement d'autres insectes qui profitent des fleurs et des plantes de nos jardins et terrains? Eux aussi en assurent la pollinisation, en moindre importance que nos abeilles évidemment, mais dont la présence n'est pas à dédaigner.

En font partie les abeilles sauvages, pour la plupart solitaires, quelquefois très petites, d'autres appelées mégachiles ou abeilles découpeuses. Aussi, les bourdons qui sont de plusieurs espèces (prenez le temps d'en observer quelques-uns, c'est assez fascinant de noter leurs différences!) et bien sûr, les papillons.

Et là, j'aimerais vous lancer un autre défi, mais rien d'aussi envahissant que nos pissenlits printaniers! Vous avez sûrement admiré les beaux papillons monarques (*Danaus plexippus*) qui nous visitent dès le début de l'été et qui butinent le nectar d'une grande variété de fleurs. Hélas, eux aussi sont en déclin et la façon de les aider est d'avoir dans nos jardins des plants d'asclépiades (*Asclepias syriaca*), car ils sont d'une grande importance pour la reproduction et la survie du monarque : la femelle y pond ses oeufs et les chenilles se nourrissent uniquement de ses feuilles jusqu'à leur métamorphose en papillon.

Alors voici mon défi : si des plants d'asclépiades poussent spontanément sur votre terrain, laissez-les s'y installer et encore mieux, procurez-vous des semences et créez un petit îlot pour les attirer. Les fleurs sentent tellement bon et la chenille est magnifique tout comme le papillon qu'elle devient!

Pour en savoir plus sur le papillon monarque, visitez le site Mission Monarque, c'est un trésor d'informations.

Denise Potvin

Comité Embellissement de Saint-David

Chronique Aînés



TRAVAIL DE MILIEU
AUPRÈS DES
AÎNÉS
de la MRC de Pierre-De Saurel

BESOIN DE SOUTIEN?



Francine Laplante
450 881-7017



Kim Pelletier
450 880-7017

Nous sommes là pour vous!

Vous vivez une période difficile
...une maladie, un deuil?

Vous vous sentez seul
...aimeriez rencontrer des gens?

Vous avez besoin d'aide
...ne savez pas où vous adresser?

Nos objectifs

Etre à l'écoute de vos besoins

Vous informer sur les services et les programmes
...qui vous sont destinés

Envisager avec vous des solutions
...et les mettre en œuvre!

Service gratuit

Un projet porté par



RSAPS
Région de Saint-David



LA GAZETTE DE SAINT-DAVID

Est un périodique trimestriel d'information municipale et communautaire publié par la Municipalité de Saint-David et distribué gratuitement dans tous les foyers et commerces.

Conception graphique : Emond, imprimeurs depuis 1934 inc. Tirage : 410 copies Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Québec — Été 2022

Chronique historique

LA TAXE SCOLAIRE À SAINT-DAVID : LA REINE VICTORIA S'EN MÊLE

Ce n'est pas d'hier que les propriétaires d'immeubles doivent payer une taxe scolaire. Et ce n'est pas d'hier que certains propriétaires, spécialement ceux qui n'ont pas d'enfant, sont réticents à payer cette taxe. Dans les débuts de la paroisse, l'enseignement était une affaire d'initiatives privées. Disons qu'on s'arrangeait entre voisins pour procurer une certaine forme d'enseignement aux enfants. Est arrivée la loi scolaire de 1841 qui accordait aux citoyens le pouvoir de créer des arrondissements suivant le nombre d'enfants qui étaient susceptibles de fréquenter l'école de cet arrondissement. Ainsi naissaient les écoles de rang. Il était plus facile de regrouper les enfants d'un rang ou de plusieurs rangs voisins dans une même école. Mais comment défrayer tous les coûts afférents à l'éducation : écoles et leur entretien, enseignants, matériel scolaire. La loi scolaire accordait aux municipalités un pouvoir de taxation scolaire. Ainsi fut votée une loi qui obligeait tous les propriétaires à contribuer à l'éducation par une taxe basée sur l'évaluation foncière. Les résidents de Saint-David ont été parmi les plus réticents à payer cette taxe. On a appelé cette période, la guerre des éteignoirs. On appelait éteignoirs les opposants à la réforme scolaire parce qu'ils « éteignaient » la flamme du savoir.

Il a fallu que la reine Victoria s'en mêle. Le 30 mai 1855, un acte du parlement de Westminster sanctionnait un acte intitulé : « Acte pour légaliser une certaine cotisation et contribution d'école dans la municipalité scolaire de St. David, dans le comté d'Yamaska ».

« Attendu que les commissaires d'école de la municipalité scolaire de la paroisse de St. David... ont été exposés à de grandes difficultés en complétant la cotisation des biens-fonds... afin de fixer et asseoir la contribution des écoles pour l'année 1853, à être payée par les contribuables de la dite



L'école du Petit Rang telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Photo Jacques Crépeau, 16 juin 2022.

municipalité, et que les dits commissaires ont été incapables de fixer et asseoir la dite contribution dans le délai prescrit par la loi... et attendu que la dite cotisation ne peut pas en conséquence être prélevée et qu'il est expédient de légaliser la dite cotisation et d'autoriser les dits commissaires à contraindre de payer la dite cotisation,, qu'il soit statué par la Très-Excellente Majesté de la Reine... comme suit : »

« La cotisation faite et la contribution des écoles fixée pour l'année 1853 par les commissaires d'école sont par la présente déclarées valides... et les commissaires d'école... auront plein pouvoir et autorité de contraindre de payer la dite contribution »¹.

Cette sanction royale n'a pas suffi, puisqu'on peut lire dans le procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-David du 3 novembre 1856 : « Que le Secrétaire Trésorier de ce conseil soit chargé d'informer Son excellence le Gouverneur Général par l'entremise du Secrétaire Provincial que dans la nuit du 30 au 31 octobre dernier que des individus méchants sont entrés dans l'écurie du Secrétaire Trésorier de

ce Conseil et en même temps Secrétaire Trésorier des commissaires d'école de cette municipalité et que là, ils ont maltraité son cheval en lui coupant les crins du cou et de la queue, et qu'ils ont laissé sur le châssis du dit Secrétaire Trésorier un écrit le menaçant que s'il ne cesse pas d'être Secrétaire Trésorier pour les deux Corporations qu'il sera incendié, et les Conseillers et les Commissaires d'école aussi; et de plus dans la même nuit, ils ont brisé les vitres d'un châssis chez un des Commissaires d'école et un des Conseillers. Et en même temps cette Corporation au Nom de cette paroisse demande protection »².

C'est ainsi qu'une « milice de Québec fut envoyée à Saint-David, pour morigéner les perturbateurs de la paix et maintenir l'ordre »³. Plus de quinze ans après la promulgation de la loi scolaire, « après quelques répréhensions tout rentra dans l'ordre »⁴ et la paix sociale est revenue à Saint-David.

Jacques Crépeau
Société d'histoire de Saint-David
d'Yamaska

¹ Imprimé par : Stewart Derbishire et George Desbarats, Imprimeur des Lois de Sa Très-Excellente Majesté la Reine, 1855.

² Livre des délibérations du conseil municipal de Saint-David pour l'année 1856.

³ Collaboration, Histoire de Saint-David d'Yamaska, Imprimerie Gagné Ltée, 1981, 121.

⁴ Ibid. 121

Bibliothèque Laure-Desrosiers

Comme vous le savez, la Bibliothèque Laure-Desrosiers est membre du Réseau BIBLIO de la Montérégie (RBM) et ce réseau a une page web très bien fournie.

Aujourd'hui nous vous présentons une ressource particulièrement intéressante, l'alphabétisation numérique. L'alphabétisation numérique c'est un apprentissage de base qui nous permet de mieux utiliser les différents outils du monde virtuel. C'est une formation très utile pour nous tous car elle permet de mieux intégrer des connaissances que nous avons déjà, mais, ces connaissances peuvent être un peu éparpillées. Comme nous avons souvent fait nos apprentissages du numérique par nous-mêmes, il arrive parfois que l'on comprenne mal les liens entre les divers éléments de ce monde.

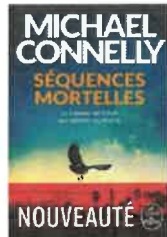
Voici le chemin pour se rendre à cette formation. Pour consulter la page web du RBM, on écrit dans notre moteur de recherche l'adresse suivante : reseaubibliomonteregie.qc.ca.

On accède alors à la page web du réseau. En haut de l'écran on clique sur **CATALOGUE** puis sur **DÉCOUVREZ NOS RESSOURCES** et en choisissant **FORMATION À DISTANCE**, au bas de l'écran, on choisit **SE FORMER AU NUMÉRIQUE**.

On clique et on découvre plusieurs fichiers nous permettant de suivre une formation selon notre niveau de connaissance soit **DÉBUTANT** ou **INITIÉ**. Nous pouvons alors, tout à loisir, parfaire nos connaissances à notre rythme et selon le temps dont on dispose, car tout cela est disponible gratuitement et en tout temps.



RECOMMANDATION DE LECTURE



Séquences mortelles de Michael Connelly.

Michael Connelly est un auteur de roman policier très populaire. Il a écrit de nombreux romans qui se retrouvent aussi parfois adaptés pour la télévision ou le cinéma.

Dans le roman *Séquences mortelles*, un journaliste est faussement accusé de meurtre. Il décide de faire enquête mais sa situation est particulièrement délicate du fait d'être lui-même suspecté. Rapidement ses démarches l'orientent vers les failles de sécurité dans certains laboratoires. Et comme toujours avec Connelly, on se retrouve au cœur d'une intrigue aux multiples rebondissements. C'est captivant.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée durant les vacances de la construction soit du 24 juillet au 6 août 2022. Nous serons heureux de vous revoir dès le mardi, 9 août, à 14 h.

Françoise Bélanger
Responsable

HEURES D'OUVERTURE

Mardi :	14 h 00 à 16 h 00
Mercredi :	19 h 00 à 20 h 30
Jeudi :	19 h 00 à 20 h 30
Samedi :	10 h 00 à 12 h 00

Nouveauté pour tous, petits et grands !

11, rue de la Rivière-David

Ce concept de distribution s'appuie sur l'approche
« Prenez un livre, donnez un livre ». Le service est gratuit et
fait avant tout appel à la générosité des gens de la région.

Activités

ATELIER DE LOISIRS CRÉATIFS

Depuis avril, nous avons développé un projet de loisirs créatifs. Pour le moment, il s'agit seulement de tissage. Nous avons un métier à tisser, dans un local à l'étage de l'édifice municipal, et nous espérons en avoir un deuxième bientôt. Nous avons fait un montage pour tisser des sacs de magasinage et quelques sacs sont déjà tissés. Nous avons certains ajustements à faire, mais à l'automne, nous serons fonctionnels et nous inviterons les personnes qui veulent s'initier aux techniques de tissage à venir nous rencontrer pour participer à cette nouvelle activité à Saint-David.

Huguette Desmarais et Françoise Bélanger



PROGRAMMATION ESTIVALE
GRATUIT SAINT-DAVID POUR TOUS
AU PARC JONATHAN-WÜRTELE

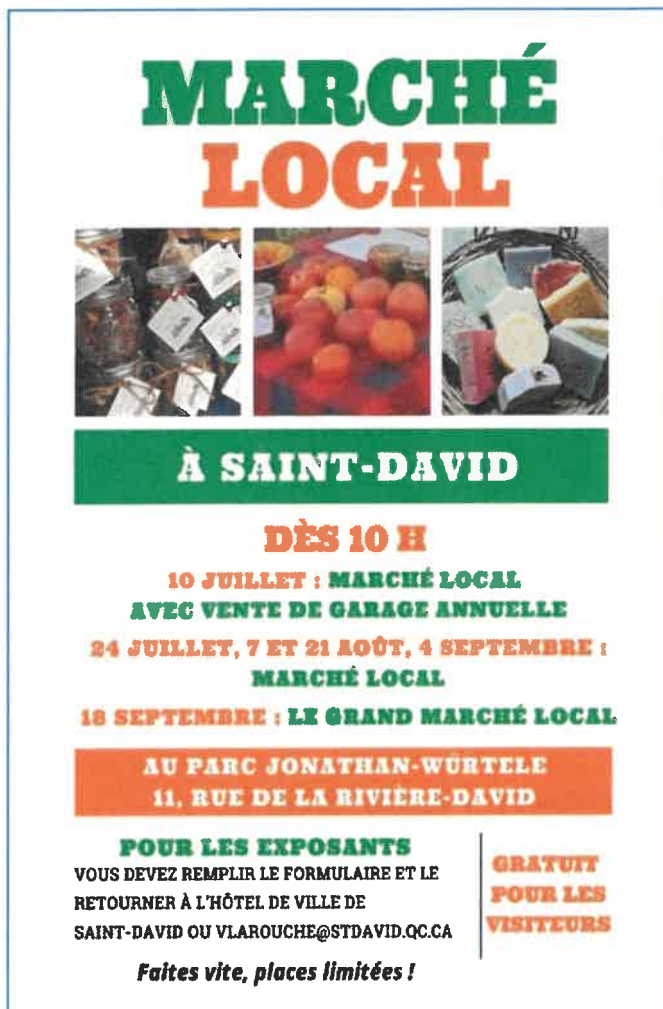
Spectacle de magie
Samedi 18 juin, dès 10 h 30
Venez entrer dans l'univers de Pierre le Magicien

Pièce de théâtre
Vendredi 15 juillet, dès 19 h
Venez découvrir la pièce Arlequin serviteur de deux maîtres par Studio Catharsis


Spectacle d'humour
Vendredi 26 août, dès 19 h 30
Un animateur et quatre talents locaux émergents de 3 à 7 ans d'expérience. À voir!
Apportez vos chaises!
Reportés en cas de pluie à des dates ultérieures!

Marché local avec vente de garage annuelle
Dimanche 10 juillet, de 10 h à 14 h

Le grand marché local avec zone familiale
Dimanche 18 septembre, de 10 h à 15 h
Une panoplie d'exposants, nourriture sur place, escalade, mini-golf 9 trous ainsi que maquillage, sculpture de ballons ou tatouage au choix.



MARCHÉ LOCAL



À SAINT-DAVID

DÈS 10 H

10 JUILLET : MARCHÉ LOCAL AVEC VENTE DE GARAGE ANNUELLE
24 JUILLET, 7 ET 21 AOÛT, 4 SEPTEMBRE : MARCHÉ LOCAL
18 SEPTEMBRE : LE GRAND MARCHÉ LOCAL

AU PARC JONATHAN-WÜRTELE
11, RUE DE LA RIVIÈRE-DAVID

POUR LES EXPOSANTS
VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE ET LE RETOURNER À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-DAVID OU VLAROCHE@STDAVID.QC.CA

GRATUIT POUR LES VISITEURS

Faites vite, places limitées !



APPEL AUX JARDINIERS
FRIGO TOUSKI



Vous avez un potager.
Vous avez des surplus de légumes ou de fruits.
Vous avez des aliments ou des conserves que vous n'utiliserez pas.

Pensez à partager vos surplus de récoltes ou de produits aux citoyens via le frigo Touski de Saint-David
(11, rue de la Rivière-David)





FÊTE NATIONALE
23 JUIN, DE 17 H À 2 H | 25, RUE THÉROUX

17 H : PARADE À VÉLO ET PRIX DE PARTICIPATION
18 H 15 : DISCOURS PATRIOTIQUE ET SALUT AU DRAPEAU
18 H 30 : SOUPER SPAGHETTI (GRATUIT)
20 H : TIRAGE DU MATÉRIEL DE LA FIERTÉ QUÉBÉCOISE
20 H 30 : SPECTACLE DU GROUPE WEST (2E PARTIE À 22 H 45)
22 H : FEUX ARTIFICES
22 H 20 : FEU DE JOIE




Desjardins
Caisse des Chênes

PRÉSENTATION SUR 

14^e édition Bourses d'études
RACOMPTE-MOI ÇA

16 AOÛT 2022
DÉBUTE À 19 H

25 050 \$
REMIS EN BOURSES
2 000 \$ EN PRIX DE PRÉSENCE

NIVEAUX
Primaire | Secondaire | Baccalauréat agricole | Professionnel
Collégial | Universitaire | Maîtrise | Doctorat

BOURSEScaissesdeschenes@desjardins.ca

**PERDRE À L'ACQUISITION
COURRAGE DE CROIRE**
vers les rêves



Martin Vaillancourt
Ambassadeur

PERDRE À L'ACQUISITION DU MARCHÉ D'ÉTUDES
Informations supplémentaires sur le concours à l'adresse boursescaissesdeschenes.ca/competitions
pour découvrir votre formulaire d'inscription au concours. Pour toute question, contactez-nous à boursescaissesdeschenes@desjardins.ca
www.desjardins.ca/lescaissesdeschenes (service clientèle) pour obtenir toute la documentation.

Entreprises d'ici

Vous avez une entreprise à Saint-David ? Vous désirez faire connaître vos produits et services ? Il suffit de transmettre un court texte décrivant votre entreprise à l'adresse courriel info@stdavid.qc.ca avant le 1^{er} septembre 2022 pour la prochaine édition de la Gazette de Saint-David et vos renseignements seront publiés selon l'espace disponible.

MARCHÉ DU VILLAGE



C'est avec fierté que nous sommes en train de rénover les locaux du futur Marché du Village pour vous y accueillir au plus tard le 11 juillet prochain.

Si vous êtes un producteur et avez des produits que nous pourrions offrir à notre clientèle, contactez-nous !! Nous voulons vraiment prioriser les produits locaux. Nous avons hâte de vous accueillir dans votre épicerie de proximité. Un prospectus sera envoyé sous peu à toutes les adresses municipales.

Contact :
Alain Leblanc & Kathleen Poulin
819 396-0499 ou 514 464-8991

LA CLÉ BEAUTÉ



Un salon d'esthétique est à votre disposition à Saint-David, et ce, depuis plusieurs années. Les services qui vous sont offerts sont nettoyage de peau, épilation à la cire, épilation au sucre, électrolyse, pédicure-manucure, soin des mains/pieds et micro-dermabrasion.

Si vous êtes un producteur et avez des produits que nous pourrions offrir à notre clientèle, contactez-nous !! Nous voulons vraiment prioriser les produits locaux. Nous avons hâte de vous accueillir dans votre épicerie de proximité. Un prospectus sera envoyé sous peu à toutes les adresses municipales.

Facebook :
www.facebook.com/Salon-Desthetique-La-Clé-Beauté-125411194670242

Adresse :
25, Petit Rang, Saint-David

Contact :
Caroline Léveillé : 819 396-4173

Nouvelles de la Fabrique

DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-MICHEL

Le 14 juin dernier, Monseigneur André Gazaille, accompagné du vicaire général Mgr Simon Héroux et de la coordonnatrice de la pastorale diocésaine Mme Annie Beauchemin, est venu rencontrer les paroissiennes et paroissiens de la Fabrique à la salle Léo-Théroux de Yamaska. Près de 100 personnes étaient présentes pour l'occasion, dont le maire de Saint-David et la mairesse de Yamaska.

Le sujet de la rencontre : l'annonce de la retraite de notre curé Lionel et la suite des choses. Après 17 ans comme curé de la paroisse, Lionel, à 84 ans, a demandé à Mgr Gazaille d'alléger sa tâche. Repos bien mérité pour notre curé ! Nous aurons l'occasion de le célébrer dans les prochains mois.

Donc, à partir du début août, afin de poursuivre notre mission, la paroisse sera jumelée (et non fusionnée) aux paroisses Saint-François-Xavier et Sainte-Marguerite-D'Youville, ainsi qu'à la Mission d'Odanak pour former la huitième unité pastorale du diocèse de Nicolet. Toutes les paroisses gardent leur autonomie sur le plan administratif et financier. L'unité sera chapeautée par le curé Pierre Houle. Lionel, s'il le désire, pourra continuer à faire quelques messes dominicales à l'occasion. Pierre sera accompagné par une équipe de pastorale.

De façon concrète, qu'est-ce que ça veut dire pour nous ? Le grand changement sera évidemment au niveau de l'horaire des messes. Pierre n'a pas encore la capacité de se cloner, ni de se téléporter. Il nous faudra donc faire preuve de grande ouverture. Une rencontre avec des représentants des paroisses et de la Mission est prévue dans les prochaines semaines afin d'échanger sur un horaire équitable des messes. Vous serez avisés des changements et du début de ceux-ci.

Évidemment, les messes traditionnelles seront moins fréquentes, mais nous aurons l'opportunité de continuer à nous réunir en faisant notamment des ADACE (Assemblée Dominicale en Attente de Célébration Eucharistique).

Les davidiennes et les davidiens sont habitués d'avoir des assemblées avec Jacques Crépeau. Plus récemment, Marie-France Cloutier s'est jointe à lui pour une nouvelle expérience. Ces assemblées se poursuivront et seront l'occasion pour des gens, qui aimeraient tenter l'expérience de partager leur foi de le faire.

Vous n'avez pas à faire une ADACE seul, c'est possible de le faire en équipe ! N'hésitez pas à le laisser savoir à vos marguilliers si vous êtes intéressés. Il y aura une formation en début d'année.

CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE DE SAINT-DAVID

Nous ne sommes qu'en juin, mais l'automne arrivera dans quelques mois. La saison dernière, nous nous étions donnés comme objectif de recueillir 12 000 \$ pour le chauffage de l'église. En date du 30 avril, nous avons reçu 9 394 \$ et les factures de propane et d'électricité montent à 12 393,94 \$. Notre déficit de chauffage est donc 2 999,94 \$. Cette somme doit être payée avant de penser à un autre plein de propane.

Au début mars, afin de conserver le peu de propane qui restait dans le réservoir pour des funérailles, nous avons demandé à la Municipalité de nous permettre d'utiliser la salle communautaire le dimanche, ce qui nous fut accordé. Nous tenons d'ailleurs à la remercier chaudement.

Notons que durant la période hivernale, nous chauffons l'église et la sacristie à 7 degrés seulement. Nous montions le chauffage à 17 degrés dans la sacristie le dimanche. La hausse du coût du propane, ainsi que dame Nature, sans compter la fermeture en raison de la COVID-19, nous amène à un constat : nous n'avons plus d'argent pour chauffer notre église. Autre constat, l'achalandage est à la baisse depuis quelques années.

Nous allons donc rencontrer les responsables des assurances d'ici la fin de l'été afin de voir les conséquences de ne pas chauffer l'église pour la prochaine saison hivernale. Lorsque nous aurons des réponses, une assemblée spéciale sera organisée afin de discuter des options qui s'offrent à nous.

Nous nous permettons de citer Mgr Gazaille qui a dit, lors de la rencontre du 14 juin dernier, que les églises n'ont pas toujours existées, mais que l'Église est présente dans nos cœurs, peu importe là où nous célébrons notre foi.

CIMETIÈRE

Lentement, mais sûrement, l'information des données du cimetière se poursuit. Il y a plus de 200 lots qui sont entrés. Nous vous invitons à aller voir la portion publique du logiciel que nous utilisons, www.repertoiredefunts.com. Vous pourrez visualiser ceux qui sont entrés. Nous sommes aussi à la recherche de certains descendants.

Donnez-nous vos commentaires !

Vos marguilliers,

Marie-France Cloutier
André Laferrière

À souligner

Félicitations aux finissants de 6^e année de l'école Monseigneur-Brunault de Saint-David!



Alexandre Campbell



Alicia Huet



Antony Belhumeur



Aurélie Mélançon



Damien Dubois



Emma Laperrrière-Brassard



Heily-Jade Chamberland



José Angel Perez Garcia



Maverick Bédard



Wagner Roberge

NOUVELLE PAGE FACEBOOK :

Sports, loisirs et activités, Saint-David

Soccer, Modules de jeux, Hockey, Projets communautaires, Cours, Activités thématiques, Événements familiaux, Festivités, Camp de jour, Parcs actifs, Ballon-balai, Fêtes, Concours, Patin, Boîte à livres, Activités du Centre récréatif, FRIGO TOUSKI, Coffre à jouets communautaire, AMUSE-TOI, Marché local estival, Billard.

Allez vous abonner et aimez la page !

À souligner

COMITÉ D'EMBELLISSMENT

Il existe dans la municipalité de Saint-David, un comité d'embellissement formé de personnes bénévoles qui travaille à l'embellissement du milieu. Merci au comité d'embellissement ainsi qu'aux bénévoles pour le travail effectué ce printemps et tout au long de l'année.



Décès

Ils nous ont quittés...



Claude Fraser

À son domicile entouré des siens, le 24 mai 2022, à l'âge de 64 ans, est décédé monsieur Claude Fraser, conjoint de madame Christiane Caron.



Raymonde St-Louis

À Drummondville, le 13 février 2022, est décédée à l'âge de 77 ans, Mme Raymonde St-Louis épouse de feu Jean-Marc Beauchesne.



Lisette Miville

À l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 13 juin 2022, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Lisette Miville, anciennement de Saint-David.

Naissance

Un beau bébé!



Analia Lavoie

Analia Lavoie, née le 2 mai 2022, fille de Laetiscia Lavoie.

Municipalité de Saint-David

16, rue Saint-Charles
Saint-David (Québec) J0G 1L0

Téléphone : 450 789-2288
877 303-2288
(numéro sans frais pour les numéros débutant par 396)

Courriel : info@stdavid.qc.ca

Site Internet : www.stdavid.qc.ca

Heures d'ouverture : Lundi au mercredi — 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi — 10 h à 18 h

Maire :	Richard Potvin rpotvin@stdavid.qc.ca	450 808-3838
Conseillères et conseillers :	Marco Paquet mpaquet@stdavid.qc.ca	450 789-1178
	Gilles Hébert (<i>maire suppléant</i>) ghébert@stdavid.qc.ca	450 789-2658
	Pier-Yves Chapdelaine pychapdelaine@stdavid.qc.ca	450 808-3288
	Linda Cournoyer lcournoyer@stdavid.qc.ca	450 789-9000
	Patrick Chamberland pchamberland@stdavid.qc.ca	819 396-5259
	Jolyanne De Tonnancour jdetonnancour@stdavid.qc.ca	450 789-2052

Les prochaines séances du conseil auront lieu à 20 h, à l'hôtel de ville situé au 16, rue Saint-Charles, aux dates suivantes : 5 juillet, 2 août et 13 septembre 2022.

Le bureau de la Municipalité sera fermé :

- Le lundi 27 juin 2022 (Fête nationale)
- Le lundi 4 juillet 2022 (Fête du Canada)

Date de tombée de la prochaine édition : 10 septembre 2022

AVIS

Pour faciliter la coordination et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous sont remis. Nous ne sommes, en aucun cas, responsable de la teneur des articles, soit par leur propos, soit par leur contenu.

Renseignements et numéros de téléphone

URGENCE 9-1-1 Pompiers ou policiers 9-1-1	Info COVID-19 450 644-4545 / 877 644-4545	École Monseigneur-Brunault	450 746-3514
Info-Santé 8-1-1		CLSC Gaston-Bélanger	450 746-4545
Bibliothèque Laure-Desrosiers	450 789-2794 biblio@stdavid.qc.ca FB : bibliothèque Laure-Desrosiers	Presbytère	Lionel Énard, prêtre 450 789-2115
Centre récréatif : Location de salle Location de glace	450 789-2495 450 789-2288	Société protectrice des animaux de Drummond (SPAD)	819 472-5700 855 472-5700 (sans frais) info@spadrummond.com
Comptoir postal express (Municipalité)	450 789-2288 877 303-2288 (sans frais)	Transport adapté et collectif	450 746-7827 855 751-7827 (sans frais)

Matières résiduelles : Toutes les renseignements relatives à la collecte sélective ainsi qu'aux collectes de déchets, de matières organiques ou autres se retrouvent sur le site web de la municipalité www.stdavid.qc.ca dans la section Service aux citoyens sous la rubrique *Environnement*.